

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 juillet 2025 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2025 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Avis de motion du 1^{er} projet de Règlement 2025-306 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 afin de modifier les grilles de spécifications des zones 9H, 20H et 23H ;
10. Adoption du 1^{er} projet de Règlement 2025-306 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 afin de modifier les grilles de spécifications des zones 9H, 20H et 23H ;
11. Avis de motion du 1^{er} projet de Règlement 2025-307 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 ;
12. Adoption du 1^{er} projet de Règlement 2025-307 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 ;
13. Autres sujets;
 - 13.1 Dépôt du projet de règlement amendé concernant l'identification des embarcations;
 - 13.2 Report de la prochaine séance du conseil du 18 août au 25 août;
 - 13.3 Définir la date de l'assemblée de consultation publique afin de présenter les projets de règlement 2025-306 et 2025-307;
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présents, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document. M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-25-07-21-01 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2025

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-25-07-21-02 Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 juin 2025 tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

5.- Acceptation des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de juin 2025 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de juin 2025 ;

CA-25-07-21-03 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de juin 2025 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juillet 2025.

CA-25-07-21-04 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

Le greffier-trésorier dépose le rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juin 2025.

CA-25-07-21-05 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de juin.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport.

CA-25-07-21-06 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9. – Avis de motion du 1^{er} projet de Règlement 2025-306 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 afin de modifier les grilles de spécifications des zones 9H, 20H et 23H.

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Michel Cordeau qu'à une prochaine séance de ce Conseil un projet de règlement 2025-306 sera présenté pour modifier le règlement de zonage 2024-301 afin de modifier les grilles de spécifications des zones 9H, 20H, et 23H.

Le Maire, M. Yvan Côté, dépose le 1^{er} projet de Règlement numéro 2025-306.

Il demande une dispense de lecture de ce projet de règlement, une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Les membres du Conseil déclarent avoir lu le 1^{er} projet de règlement 2025-306 et renoncent à sa lecture.

10. – Adoption du 1^{er} projet de Règlement 2025-306 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 afin de modifier les grilles de spécifications des zones 9H, 20H et 23H.

Le Maire, M. Yvan Côté, soumet pour adoption le 1^{er} projet de Règlement numéro 2025-306 relatif au règlement de zonage 2024-301 afin de modifier les grilles de spécifications des zones 9H, 20H et 23H.

Une demande de dispense de lecture de ce 1^{er} projet de règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2025-306 et renoncent à sa lecture.

CA-25-07-21-07 Sur proposition de Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le 1^{er} projet de règlement numéro 2025-306 afin de modifier les grilles de spécifications des zones 9H, 20H et 23H, tel que rédigé.

ADOPTÉ

11. - Avis de motion du 1^{er} projet de Règlement 2025-307 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 ;

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Michel Cordeau qu'à une prochaine séance de ce Conseil un projet de règlement 2025-307 sera présenté pour modifier le règlement de zonage 2024-301;

Le Maire, M. Yvan Côté, dépose le 1^{er} projet de Règlement numéro 2025-307.

Il demande une dispense de lecture de ce projet de règlement, une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Les membres du Conseil déclarent avoir lu le 1^{er} projet de règlement 2025-307 et renoncent à sa lecture.

12. – Adoption du 1^{er} projet de Règlement 2025-307 modifiant le Règlement de zonage 2024-301 ;

Le Maire, M. Yvan Côté, soumet pour adoption le 1^{er} projet de Règlement numéro 2025-307 relatif au règlement de zonage 2024-301 ;

Une demande de dispense de lecture de ce 1^{er} projet de règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2025-307 et renoncent à sa lecture.

CA-25-07-21-08 Sur proposition de Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le 1^{er} projet de règlement numéro 2025-307 afin de mettre à jour certaines références, d'éliminer certaines ambiguïtés et d'apporter certaines précisions afin de mieux atteindre les objectifs de la Ville, tel que rédigé.

ADOPTÉ

13 – Autres sujets

13.1 - Dépôt du projet de règlement amendé concernant l'identification des embarcations;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du projet de règlement 2025-305 régissant l'identification et la mise à l'eau des embarcations à moteurs a été déposé lors du conseil du 16 juin dernier ;

CONDIDÉRANT que le projet de règlement a été envoyé à tous les citoyens afin d'obtenir leurs commentaires ;

CONSIDÉRANT que des modifications devraient être apportées au projet de règlement suite à ces commentaires ;

CA-25-07-21-09 Sur proposition de Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil reporte l'adoption du règlement 2025-305 régissant l'identification et la mise à l'eau des embarcations à moteurs à la prochaine séance du conseil.

13.2 – Report de la date du prochain conseil

Afin de s'assurer d'avoir l'ensemble des membres du conseil lors de la prochaine séance, celle-ci sera donc reportée au 25 août prochain.

CA-25-07-21-10 Sur proposition de Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil reporte la date du prochain conseil au 25 août prochain.

13.3 - Définir la date de l'assemblée de consultation publique afin de présenter les projets de règlement 2025-306 et 2025-307

CONSIDÉRANT que des avis de motion ainsi que des projets de règlement modifiant le règlement de zonage ont été déposés (2025-306 et 2025-307) ;

CONSIDÉRANT que ceux-ci doivent être présentés et expliqués lors d'une séance publique de consultation ;

CA-25-07-21-11 Sur proposition de Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil détermine que l'assemblée de consultation publique aura lieu le 20 août 2025 à 19h00 au Club nautique St-Louis et donne instructions au greffier-trésorier de transmettre un avis public de la tenue de cette assemblée dans les délais prescrits.

14. Période de questions

- 1 - Informations sur la rencontre publique pour la navigation;
- 2 - Musique trop forte sur le lac;
- 3 - Heures de patrouille;
- 4- Questions règlements sur les embarcations;
- 5 – Questions concernant la Chapelle.

15- Levée de la séance

La séance est levée

CA-25-07-21-12 Sur proposition de Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h15.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier